

---

Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée  
de l'examen du budget de la CIEHL pour l'exercice 2015

---

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 8 octobre 2014 à Corsier, le budget 2015 de la CIEHL.

La Commission était composée de :

<b><u>Présents</u></b> :	<b>Blonay</b>	M.	Ghiringhelli Gianni
		M.	Mignot Nicolas
	<b>Chardonne</b>	M.	Aegerter Freddy
		M.	Frutig Daniel
	<b>Corseaux</b>	M.	Beldi Yves
		M.	Michaux Patrick
	<b>Corsier</b>	M.	Goy André
		Mme	Vodoz Josiane
	<b>Jongny</b>	Mme	Dutoit Weidmann Annelise
		Mme	Lakhdar Annerose
		M.	Leal Rodrigo (suppléant)
	<b>Montreux</b>	M.	Golaz Denis
	<b>Saint-Légier</b>	M.	Marti Guy
		Mme	Morier Céline
	<b>La Tour-de-Peilz</b>	Mme	Dubuis Nathalie
		M.	Vallotton Jacques
<b>Vevey</b>	Mme	Destraz Marie-Catherine	
	M.	Dutruy Gilbert	
<b>Veytaux</b>	M.	Andler Philippe	
	M.	Ruch Pascal	
<b><u>Excusés</u></b> :	<b>Blonay</b>	M.	Pierre Barbey (suppléant)
	<b>Chardonne</b>	M.	Laurent Cossy (suppléant)
	<b>Corseaux</b>	M.	Vitor Da Costa Silva (suppléant)
	<b>Corsier</b>	Mme	Claudia Haller (suppléante)
	<b>Montreux</b>	M.	Hess Yanick
		M.	Florian Chiaradia (suppléant)
	<b>Saint-Légier</b>	M.	Michel Mamin (suppléant)
		Mme	Marie-France Vouilloz-Burnier (suppléante)
	<b>La Tour-de-Peilz</b>	M.	Yohan Ziehli (suppléant)
	<b>Vevey</b>	M.	Peter Schuseil (suppléant)
<b>Veytaux</b>	M.	Pierre-Yves Sauvageat (suppléant)	

## ACCUEIL ET LISTE DE PRÉSENCE

M. André Goy accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Corsier. Il salue en particulier M. Franz Brun, Président du Conseil administratif de la CIEHL et Mme Colette Rossier, cheffe du service des affaires intercommunales.

Il informe l'assemblée qu'il présidera la séance et que le rapport sera établi par Mme Vodoz. Mme Annelise Dutoit de la commune de Jongny commence le PV, Mme Vodoz ayant rejoint l'assemblée tardivement pensant que la séance débutait à 18h30.

Il procède ensuite à l'appel et ouvre ensuite la discussion sur le budget et le préavis y relatif.

## BUDGET 2015 ET PRÉAVIS TYPE

Un conseiller s'interroge sur la raison du faible montant des intérêts (Fr. 900.-) pour un capital de Fr. 1'761'490.- ce qui représente un taux de 0.05%. Mme Rossier indique que ces estimations sont faites par le Service des finances de la Ville de Vevey et que cela correspond aux valeurs de rendement actuelles.

Plusieurs conseillers s'inquiètent du financement des études dans le cadre des travaux transports-urbanisation ; ils se demandent également si une concrétisation interviendra prochainement. Il est répondu qu'il n'y a pas un préavis sur chaque petite étude puisqu'il y a précisément le préavis sur le budget et qu'en fait il s'agit de la suite du projet d'agglo, ce qui justifie un financement par la CIEHL. Par rapport au budget précédent, et par souci de transparence, au lieu d'indiquer un chiffre global pour les études à entreprendre au niveau régional, la liste des études envisagées pour 2015 a été précisée.

Il faut aussi reconnaître que des études sont encore nécessaires pour développer des projets concrets, on ne peut passer directement du projet d'agglo à une réalisation.

Ceci étant, une première étude concernant l'accessibilité ouest de l'agglo a déjà été finalisée et le rapport est disponible sur le site du SAI\*. Il appartient maintenant aux communes de mettre en œuvre les mesures proposées, par exemple l'aménagement de la RC744 ou le développement du pôle de La Veyre, et là ce n'est plus la CIEHL qui finance ces études.

L'étude d'aménagement de la RC 780a aurait dû être lancée en 2014, mais faute de temps elle ne l'a pas été, d'où l'inscription d'un montant au budget 2015.

Quant à l'étude TP Riviera, au départ il s'agissait d'une demande des communes de St-Légier et Blonay auprès des VMCV, mais le canton a finalement exigé que l'étude soit étendue à l'ensemble de la Riviera.

En lien avec la discussion sur ces études, un commissaire se demande si le préavis ne devrait pas comprendre plus d'information sur les projets / études en cours et réalisés. Mme Rossier répond que la CORAT étant en charge de suivre ces études, celle-ci informe régulièrement les conseils communaux par le biais de communications spécifiques ainsi que dans son rapport d'activités; elle invite donc les conseillers à lire ces documents.

En réponse à la question d'un commissaire de savoir où on en est avec l'étude fusion(s) / gouvernance régionale, M. Brun indique que le dossier avance moins vite que prévu et souhaité, mais qu'une information / communication sera faite aux conseils communaux d'ici la fin de l'année. Au point de vue financier, il est précisé qu'on en est à un peu plus de la moitié du budget et que les Fr. 120'000.- prévus constituent une estimation de ce qui sera facturé en 2015.

A l'issue de la discussion, M. Goy procède au vote. L'assemblée accepte le budget 2015 à l'unanimité.

\* <http://www.sai-riviera.ch/CORATetudeaccessibiliteOuestAgglo.pdf>

## **DIVERS**

La parole n'étant pas demandée, la séance se termine à 19h00 et est suivie du verre de l'amitié.

## **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance de la commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes 2014 aura lieu le mardi 5 mai 2015, à 18h00, à Corsier.

## **CONCLUSIONS**

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget 2015 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président,

André Goy

Le rapporteur,

Josiane Vodoz

Fait à Corsier, le 15 octobre 2015

Annexe : budget 2015